

ABONNEMENT

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 FÉVRIER

Election législative du 26 février

CANDIDAT CONSERVATEUR

Le Général de Division LACRETELLE
Grand Officier de la Légion-d'Honneur

INFORMATIONS

Les préoccupations des politiciens de la gauche, à la veille de la lutte contre le cabinet, se montrent plus inquiètes. Ils semblent hésiter à jouer leur dernière carte : le ministère Floquet. Ainsi la gauche radicale paraît indécise ; une partie même de l'extrême gauche montre moins de décision. En sorte qu'aujourd'hui on se demande si la majorité républicaine, hostile au cabinet Tirard, aura l'énergie d'en finir avec un gouvernement toléré, sans lendemain.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon on paraît croire à une transaction possible. Si le cabinet consent à faire une concession, même un semblant de concession, une diminution de quelques milliers de francs sur le crédit total des fonds secrets, peut-être ne lui tiendrait-on pas rigueur. Toute la question est donc de savoir qui fera le premier pas, du cabinet ou des gauches avancées.

M. Sabatier, Camille — rien de l'héroïne de Corneille — a proféré à la tribune des imprécations véhémentes contre la magistrature. Cour de cassation, cour d'appel, justice algérienne, tout a servi de cible. La Chambre a dû entendre mardi trois discours du tenace Camille, sur trois amendements par lui proposés afin de réduire le personnel de ces cours. M. Sabatier a eu la douleur de voir ses amendements repoussés. Une seule satisfaction lui a été accordée relativement aux tribunaux de l'Algérie ; les électeurs du député d'Oran en seront-ils satisfaits ?

A cinq heures, M^{re} Freppel rompt une lance contre le duel. « Vous prêchez dans le désert ! » lui crie-t-on à gauche. Le désert ? mais c'est une foire, à en juger par le tohu-bohu infernal que soulève l'orateur.

On pense que des réclamations seront portées à la tribune, — au moment de la discussion du budget de l'instruction publique, — sur les faits suivants :

1^o La création d'un receveur des droits universitaires aux appointements de 20 à 25,000 fr., place absolument inutile, inventée pour caser une créature quelconque de l'opportunisme ;

2^o Création récente de places d'inspecteurs des Economats. Etant donné l'existence des inspecteurs généraux de l'Université et des inspecteurs des finances, on se demande quelle peut être l'utilité des inspecteurs des Economats ?

Une des conséquences du wilsonnisme : La commission d'initiative a conclu à la prise en considération de la proposition Barodet ayant pour but la suppression des décorations civiles.

M. Barodet se livre à de vaines espérances s'il espère, par ce moyen, étouffer les scandales de la République !

De nombreuses et importantes commissions se sont réunies hier au Palais-Bourbon, notamment celles du budget, de l'organisation militaire, de l'organisation municipale de Paris, enfin la commission d'enquête.

L'INCIDENT DE MODANE

Plusieurs journaux de la Savoie et de Grenoble rapportent un fait déplorable qui se serait produit à Modane, au café de l'Hotel international, dans la soirée de mardi dernier. Nous reproduisons le récit du *Petit Dauphinois* :

« Un Italien, le vétérinaire attaché à la

gare de Modane, a souffleté un officier français, le docteur du 157^e régiment d'infanterie, et cela sans motif ni provocation aucune de sa part.

« A peine cet acte agressif accompli, ce lâche Italien, nous dit notre correspondant, se sauva : il n'eut pas le temps d'aller bien loin, car les personnes qui l'avaient suivi le rossèrent d'une belle façon.

« Malgré les horions qu'il reçut, il parvint à s'échapper et alla s'enfermer chez lui où le brigadier de gendarmerie, accompagné de six soldats de patrouille, l'en fit sortir pour le conduire au café faire des excuses en public à l'officier offensé.

« A la vue de cette troupe, tous les assistants français applaudirent à outrance pendant que les Italiens criaient : — *fora — Viva l'Italia !*

« Les excuses faites, l'officier dit : « Pour ma personne, ce n'est rien, mais pour l'uniforme national, je vous mets entre les mains de la justice. »

« L'Italien fut emmené au violon.
« Le lendemain à la grande surprise de tous, le vétérinaire subalpin se promenait dans les rues ; il avait donc été mis en liberté.

« M. Horteur, député de la Savoie, doit questionner à ce sujet le garde des sceaux. »

Une réflexion très juste à propos de la maladie du prince impérial d'Allemagne.

« N'est-il pas étrange, devant l'état pathologique si grave du Kronprinz, de voir toutes les sciences médicales étrangères consultées et la science française tenue à l'écart avec une certaine affectation ?

« N'a-t-il pas été dit que la science était universelle, et que les démarcations de frontières n'existaient pas pour elle ?

« C'est même France ne donne-t-elle pas un haut exemple de grandeur en oubliant son ennemi de 1870, le prince royal de Prusse, pour ne voir qu'un membre de la grande famille humaine aux prises avec une épouvantable maladie ?

« On dit la malheureuse princesse Vic-

toria affolée de chagrin, l'empereur Guillaume et l'impératrice abîmés de douleur ; pourquoi donc cette famille impériale, si cruellement éprouvée, n'aurait-elle pas recouru à l'appel suprême d'une consultation européenne ?

« La France s'y trouverait naturellement représentée.

« Nélaton auprès de Garibaldi, Vulpian chez M^{re} le comte de Chambord sont les derniers faits historiques qui militent en faveur de la médecine et de la chirurgie françaises. »

LA NOUVELLE CALOMNIE DES RADICAUX

Le *XIX^e Siècle* publiait il y a quatre jours (et la plupart des journaux républicains de province ont reproduit d'après lui) une sottise et ridicule histoire — que nous avons signalée hier en quelques lignes — à laquelle il avait donné ce titre à sensation : « *Un scandale cléricale, une jeune fille séquestrée par des religieuses. — Scène violente et déshonorante. Le glas funèbre. L'évêque Fava et le parti cléricale.* » A en croire ce journal, les religieuses d'un couvent de Grenoble auraient séquestré, dans l'espoir d'avoir sa fortune, une riche héritière du département de l'Isère. Il aurait fallu recourir à la violence pour délivrer cette malheureuse. Le correspondant plein d'imagination du *XIX^e Siècle* agrémentait son récit d'une foule d'incidents dont le but était de faire jouer à M^{re} Fava et aux Sœurs du couvent de Sainte-Marie de Grenoble un rôle odieux.

Nous n'avions pas, naturellement, dit le *Monde*, ajouté foi à cette narration grotesque, que reproduisent à l'envi les journaux radicaux. Aujourd'hui, nos renseignements particuliers nous permettent de dire que le récit du *XIX^e Siècle* est un mensonge d'un bout à l'autre, une invention calomnieuse empruntée trop complai-

31 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

Dimanche matin.

« J'ai gardé le lit trois ou quatre jours, mon bien cher ami : une réminiscence de ma sottise fièvre d'accès. C'est toujours l'éclat d'obus, parait-il, qui, bien qu'absent, se souvient de moi de temps à autre. As-tu reçu les quelques mots que je t'ai écrits tout de travers au début de cette légère crise ? Je me rends compte que c'était à n'y rien comprendre. Ma tête s'en allait, et ma main prenait à peu près la même route. Enfin, me voilà sur pied. J'ai repris mes habitudes.

Ce n'est pas sans émotion que, le soir du cinquième jour, j'ai fait ma rentrée dans le salon où je devais la revoir. Elle était là, impassible comme toujours, en apparence, mais j'ai appris à lire sur cette physionomie qui ne peut plus rien me dissimuler. Un léger tremblement de ses mains sur le métier, un affaissement général dans l'attitude, la tête inclinée, comme sous le poids d'un fardeau trop lourd, tout cela n'est rien pour les autres, mais tout cela est devenu pour

moi aussi clair que des paroles.

Qu'y avait-il eu avant mon arrivée ? Que s'était-il passé ?

Ma tante travaillait au coin de la cheminée, sans mot dire. Les jeunes filles regardaient avec un intérêt profond leurs journaux de modes qui venaient d'arriver ; mais je sentais dans l'air, au milieu de ce silence, que l'orage avait grondé peu de temps auparavant. Comment en douter, après avoir regardé M^{re} de Gastein ? Elle avait dans toute sa personne cet air de satisfaction profonde qui annonce chez elle (je la connais bien maintenant) une mauvaise pensée en voie d'exécution. Je ne me trompais pas.

— Nous vous attendions, Heiorich, me dit-elle, pour achever la lecture du journal. Nous vous avons réservé le récit très détaillé des belles fêtes de Versailles. Vous connaissez Versailles, je crois ?

Je fis un signe de tête qui voulait dire oui, tout en regardant Giselle.

— C'est un peu dans le genre de Postdam, n'est-ce pas ?

— C'est à-dire que Postdam est un peu dans le genre de Versailles (j'étais décidé à la contrecarrer). Un pastiche, une contrefaçon, si vous voulez ; mais notre résidence royale, il faut l'avouer, ne donne qu'une faible idée des magnificences inspirées par Louis XIV.

Giselle avait quitté son ouvrage ; elle me re-

gardait, elle m'écoutait avec une sorte de sympathie ; je feignais de n'en rien voir, et je continuai :

— Oui, c'est un beau pays que la France, et je crois que nos soldats, en rentrant dans nos campagnes arides, jeteront plus d'un regard d'envie sur le sol fertile qui fait la richesse de ses habitants.

Giselle paraissait radieuse.

Pauvre petite ! son bonheur ne devait pas durer longtemps.

— Mademoiselle Duparc, dit ma tante de son ton aigre, qui s'adoucisait cependant un peu en ma présence (quelques gouttes de miel dans son vinaigre ordinaire), reprenez-nous la *Gazette de la Croix*, à la 3^e page, tout au haut.

Il fallut obéir ! Je rageais sans entendre, sans vouloir écouter ; mais je devinais bien au tremblement convulsif des lèvres, à l'émotion de la voix, ce que devait coûter à la jeune Française cette cruelle lecture.

Guillaume, l'ennemi de son pays, couronné dans le propre palais de Louis XIV ! Guillaume, escorté de tous les souverains de l'Allemagne, trônant en vainqueur, sous les murs de Paris affamé !

A cette heure-là, mon ami, tout entier à l'ardente compassion qui me remplissait le cœur, j'oubliais que j'étais Prussien, et mes sympathies

s'en allèrent, avec celles de Giselle, vers le malheureux pays, écrasé, meurtri, agonisant déjà. Que Dieu me pardonne ce crime de lèse-patriotisme ! Mais ma tante, avec sa bonne humeur cruelle, ses odieuses plaisanteries, son âpre gaieté, m'aurait porté ce soir-là aux résolutions les plus excessives.

La lecture était fiole. Je n'entendais plus cette voix d'or, navrante dans sa plaintive douceur. Là je me hasardai à regarder de nouveau. Elle était là, à quelques pas devant moi, impassible, comme toujours, en apparence. Pas une larme dans ses yeux ! La vaillante enfant répandrait tout le sang de son cœur, avant de nous laisser voir les pleurs qu'elle refoule. Mais que ce travail doit lui coûter cher ! Que ce pauvre cœur doit être gonflé ! Si tu savais comme je suis parfois tenté de lui dire : « Mais pleurez donc, pauvre petite, il n'y a que moi qui vous observe, et, si vous le voulez, je ne vous regarderai plus ; je me priverai d'admirer votre cher visage, je me condamnerai à l'obscurité, ma douce étoile, pourvu que vous échappiez à cette contrainte qui vous étouffe. »

Les larmes ! « ces froils si doux de gémissements, de soupirs et de plaintes, que l'on cueille à l'arbre amer de la vie ! »

Qui a dit cela ? Un orateur catholique, je crois. Giselle est fervente catholique. C'est dans

samment par la feuille républicaine de Paris à un journal local, le *Petit Dauphinois*. Voici du reste ce que le *Nouvelliste de Lyon* écrit :

« Sous ce titre affriolant pour ses lecteurs, le *Petit Dauphinois* raconte aujourd'hui avec force détails une tentative de séquestration qui aurait eu lieu dernièrement au couvent-pensionnat de Sainte-Marie-d'en-Haut, sur la personne d'une demoiselle Isabelle X., âgée de trente-six ans.

» Des renseignements puisés à bonne source nous permettent de dire que le récit de notre confrère Saint-Pothin est absolument fantaisiste et même controvérsé.

» De mauvais plaisants ont abusé de sa bonne foi et de sa crédulité.

» La seule chose qui soit vraie, c'est que M^{lle} X., après avoir fait une retraite volontaire au couvent de Sainte-Marie et manifesté l'intention de voir sa famille pour lui expliquer la détermination qu'elle désirait prendre, a été un beau jour entraînée de force hors du parloir de cet établissement religieux, où tant de jeunes filles de Grenoble ont été élevées, et ce en présence de sa sœur, par deux personnes étrangères à toute parenté avec elle.

» Ajoutons que M^{lle} Isabelle X., âgée de trente-six ans, possède une toute petite fortune, une dizaine de mille francs peut-être, et non pas les 300,000 francs que notre confrère lui attribue si généreusement.

» Où donc est le scandale? »

L'*Univers* annonce que M^r Fava poursuit en diffamation le *Petit Dauphinois*. D'autre part, nous savons que la maison de Sainte-Marie de Grenoble, choisie par les journaux libres-penseurs comme théâtre de cette infâme calomnie, tente également un procès au *Petit Dauphinois* et aux journaux qui ont reproduit son article.

Nous félicitons M^r Fava et les Sœurs de Sainte-Marie de la détermination qu'ils ont prise. Il faut qu'une certaine presse apprenne à ses dépens qu'elle ne saurait se servir impunément du mensonge, son arme favorite.

AFFAIRE WILSON

Audience du mercredi 22 février

L'audience est ouverte à deux heures.

M^r Signorino, avocat de Dubreuil, prend le premier la parole. Il convient que son client était un irrégulier, mais ça n'a jamais été un malhonnête homme.

L'avocat soutient cette thèse que Wilson jouissait d'un crédit indisputable et non imaginaire, comme on voudrait le faire croire. — Donc, Dubreuil ne trompait personne quand il offrait l'appui et les recommandations de Wilson. Il n'y a donc pas eu, de la part de Dubreuil, de manœuvres frauduleuses.

M^r Demange, défenseur de Ribaudeau, parle le second. Il soutient que son client s'est uniquement occupé d'affaires de publicité.

sa foi qu'elle puise ce courage que j'admire, non pas le courage viril, qui me déplaît chez les femmes, mais le courage d'une âme soumise et résignée, qui ne perd rien de sa douceur en souffrant, qui s'incline sans révolte sous le fardeau, et qui appelle le secours de Dieu, sans refuser la compassion des hommes. Je la vois parfois lever vers le ciel un regard éloquent; ce regard est une prière, silence des lèvres et cri du cœur. C'est ainsi que la vierge Marie regardait son fils en se tenant debout au pied de la croix. Mais je m'arrête, Arnold, ou plutôt j'arrête ma plume, en dépit de moi-même. Elle irait ainsi jusqu'à demain! Adieu, cher ami, pardonne à mon égoïsme. »

14 novembre.

« Que faites-vous donc, Arnold? Et puis-je en croire mes yeux! Vous avez évacué Orléans! Dieu soit loué, tout mon sang bouillonne à cette pensée! Je retrouve mon moi disparu! Je m'indigne de l'allégresse des journaux français! Allons, il ne fallait que ce petit revers de nos armes pour me rendre à mon ardeur première, et faire évanouir les fantômes dangereux. Arrière, délices de Capoue, qui m'endormiez mollement, séduisantes chimères, perfides enchantements! Je me réveille enfin! Je me sens guéri de corps et d'âme; Arnold, ton ami t'est rendu. Puisse-nous finir ensemble cette glorieuse campagne! »

(A suivre.)

M^r Demange dit que la prévention n'apporte aucune preuve que Ribaudeau ait commis une escroquerie.

Quant au point de droit, l'influence de M. Wilson est incontestable et malgré toutes les subtilités du réquisitoire, il n'y a pas eu d'escroquerie.

Il n'existe aucun texte de loi punissant ceux qui vendent leur influence.

L'audience est suspendue.

A la reprise de l'audience, M^r Comby présente la défense d'Hébert dont il fait valoir le rôle effacé dans cette affaire. Il termine en demandant son acquittement.

M^r Saint-Auban demande également l'acquiescement de sa cliente, M^{me} Ratazzi.

Il fait remarquer que si celle-ci s'est vue dans la nécessité de faire des révélations, c'est parce qu'il lui importait d'établir que son crédit n'était pas imaginaire.

M^r Saint-Auban ne sait pas si M. Legrand a payé ou non sa décoration, mais ce qu'il sait c'est que M^{me} Ratazzi n'a touché aucune commission.

L'audience est levée et renvoyée à demain pour la plaidoirie de M^r Lenté, défenseur de Wilson.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 février.

L'allure de notre marché toujours satisfaisante conserve à peu près les cours de la veille: 3 0/0, 81.45; 4 1/2 0/0, 106.55.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,370. Les obligations foncières et communales du Crédit foncier ont un bon mouvement d'affaires que justifie l'excellence du titre. Les Bons à lots sont demandés à 127 et les Bons de la Presse à 21.50.

La Société Générale est fermement tenue à 453.75. Les transactions ont lieu surtout au comptant qui est le principal marché de ce titre.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

La compagnie d'assurances l'Urbaine-Vie a distribué pour l'exercice 1886 un dividende de 40 fr. nets d'impôts. Son système d'assurance complètement combiné ingénieux et réellement fécond, est de plus en plus apprécié des classes laborieuses.

Le 24 courant commence la souscription aux Bons d'épargne de l'Assurance Financière. Ces bons, émis à 250 francs, seront remboursables à 1,000 francs dans un délai de 75 ans. Il y aura quatre tirages par an.

La Société industrielle des métaux était demandée en clôture à 990. On s'attend à un gros dividende auquel s'ajoutera la valeur du droit de souscription aux actions nouvelles.

L'action de Panama est plus fermement soutenue à 265. Le nombre de signatures apposées sur la pétition qui doit être remise à la Chambre est déjà considérable, et il devient de plus en plus certain que le gouvernement cédera devant ce courant d'opinion.

Les actionnaires de la C^{ie} parisienne du Gaz sont convoqués en assemblée générale pour le 29 mars.

Les actions et obligations de nos chemins de fer sont bien tenues.

LETTE PASTORALE

DE

M^r L'ÉVÊQUE D'ANGERS

SUR LES

Craintes et les espérances que peut faire concevoir l'état religieux et moral de la France à l'heure présente.

(Suite)

Et, maintenant, faut-il s'étonner qu'avec l'athéisme triomphant dans les lois et dans l'éducation publique, le moral de la nation, bien loin de se relever comme nous aurions pu l'espérer après nos désastres, ait considérablement baissé? Car, ici encore, il ne faut pas craindre de dire la vérité tout entière. Sous l'influence d'un enseignement matérialiste qui supprime le libre arbitre et ôte tout frein sérieux à la conscience humaine, le dévergondage des mœurs ne connaît plus de limites. Malgré le soin qu'elles mettent à dissimuler un état de choses si lamentable, les statistiques officielles sont bien obligées de constater d'année en année une progression effrayante dans la criminalité. On se fait un jeu de la vie d'autrui; les suicides se multiplient avec une facilité qui témoigne de l'affaiblissement du sens moral et de la foi religieuse; et, ce qui ne s'était jamais produit avant ces dernières années, on voit de temps à autre jusqu'à de malheureux enfants avoir hâte d'en finir avec une vie qui, en l'absence de Dieu dont on avait chassé l'idée de leur âme, leur paraissait d'avance vide et désolée. Cette précocité dans le vice, se manifestant par de tels excès, n'est-elle pas le symptôme le plus alarmant de nos plaies morales? Et s'il est vrai, d'autre part, que la littérature reflète les idées et les mœurs d'un peuple, qu'en faut-il penser

d'une époque où le talent se consume et s'épuise dans de pareilles productions? Sans parler du théâtre où règne la licence la plus effrénée, le roman a tellement envahi le monde qu'il est devenu à lui seul presque toute la littérature contemporaine, et quel genre de romans! Des récits et des peintures où le vice ne cherche même plus à se dissimuler, où le réalisme le plus grossier descend jusqu'à la bestialité, à tel point qu'on a pu voir des gouvernements étrangers interdire la traduction de ces pièces comme l'on prend des précautions contre les poisons qui menacent la santé publique. Et tout cela circule librement en France, tout cela pénètre dans les campagnes comme dans les villes, sans que l'on prenne garde à cette œuvre de démoralisation lente et continue! Il en résulte une telle oblitération pour la conscience générale, que la vindicte des lois elle-même finit par fléchir, et que des actes autrefois réputés infâmes n'arrachent plus à la justice intimidée ou découragée que des répressions dérisoires, quand ils ne sont pas suivis d'acquiescements scandaleux. Et l'on espère que d'un milieu ainsi ravagé par l'athéisme et par le matérialisme il sortira des générations saines, vigoureuses, animées de l'esprit de sacrifice, et sachant placer le devoir plus haut que le plaisir! Nous voudrions pouvoir nous tromper, mais il nous est impossible de ne pas craindre qu'un pays lancé sur une telle pente aille droit aux abîmes.

On s'inquiète, et avec raison, des graves atteintes qu'ont subies parmi nous la probité et l'honnêteté publiques, ce trésor moral d'une nation, le plus précieux de tous; et c'est assurément un triste spectacle de voir avec quelle facilité l'on trafique aujourd'hui de la conscience et de l'honneur. Mais, c'est encore là, N. T. C. F., un résultat des doctrines désolantes qui tendent à prévaloir de plus en plus dans la presse et dans l'enseignement. Quand la foi ne soutient plus les mœurs et que l'oubli ou la négation de la vie future ramènent toute l'activité de la vie présente à ces deux mots: amasser et jouir, la cupidité foule aux pieds les notions les plus élémentaires de la loi morale. Alors l'intérêt matériel et le plaisir des sens deviennent la règle unique et le but suprême d'une existence affranchie de toute obligation supérieure; alors on se livre sans le moindre scrupule à des spéculations où le droit d'autrui disparaît avec le respect de soi-même; on prend l'habitude de ne plus demander la fortune au travail persévérant et honnête, mais à d'heureux hasards; on cède à la fièvre du gain sans cesse surexcitée par l'exemple et le succès d'entreprises coupables; on cache l'injustice sous le voile de l'habileté, et l'on appelle science des affaires ce qui n'est qu'une perversion plus profonde du sens moral. Alors éclatent de temps à autre des scandales d'improbité qui déconcertent l'opinion, mais dont il n'y a pas lieu de s'étonner, pour peu que l'on veuille réfléchir au travail de décomposition morale que l'athéisme et le matérialisme opèrent nécessairement au sein d'une société où Dieu et la Religion sont bannis des lois et de l'éducation publique.

Il est, N. T. C. F., de ces grandes lois naturelles et sociales à l'observation desquelles Dieu semble avoir attaché tout particulièrement la fortune des empires. Car, à la différence des individus dont les destinées suprêmes s'accomplissent dans un monde à venir, c'est ici-bas que les nations comme telles reçoivent la récompense de leur fidélité à la loi divine. Saint Augustin, dans son livre de la *Cité de Dieu*, Salvien, dans son traité du *Gouvernement de Dieu*, ont admirablement indiqué cette sanction immédiate et temporelle, par où s'expliquent bien des succès et bien des revers. Or, est-il dans la loi divine un point plus grave et plus important que l'observation du dimanche, cet hommage public et social des peuples à la Divinité? Aussi, depuis nos désastres de 1870, n'avons-nous cessé de demander que, à l'exemple de l'Allemagne, de l'Angleterre et du reste de l'Europe chrétienne, la France cesse de donner au monde l'affligeant spectacle d'un pays où, sur plus d'un point, le repos dominical n'existe plus que de nom. Oui, nous n'avons cessé de supplier que l'on efface enfin cette tache du front de notre chère et infortunée patrie. Avons-nous été écoutés? Hélas! Nous voudrions pouvoir le dire; mais malheureusement les faits sont là pour démontrer le contraire. Vainement avons-nous dit et répété que la profanation habituelle du dimanche est l'atteinte la plus directe à l'au-

torité de Dieu; qu'elle est la rupture ouverte et complète de tout commerce entre le Créateur et sa créature, et qu'elle serait la ruine même de la Religion, si cette plaie funeste venait à se généraliser. On nous a répondu en faisant un pas de plus vers l'athéisme, en effaçant de nos codes jusqu'au dernier vestige de la loi dominicale. Après un exemple venu de si haut, le travail du dimanche, cette plaie sociale de la France, ne pouvait que s'étendre; et, par le fait, il a envahi des campagnes où il était inconnu auparavant. On pourrait citer des contrées entières où le jour du Seigneur ne diffère point des autres; où, comme le reste de la semaine, l'on continue, le dimanche, à bâtir des maisons, à cultiver les champs, à faire les récoltes, à exercer tous les métiers: voilà le profit que nous avons retiré des terribles leçons d'il y a dix-huit ans; et l'étranger, témoin de cette recrudescence d'irréligion, se demande avec une curiosité où la sympathie n'entre pour rien, si c'est en se distinguant du reste de la chrétienté par une violation aussi téméraire de la première des lois divines, que le peuple français entend appeler sur lui la protection de Dieu.

Telle la famille, tel l'Etat: la force de l'une fait la prospérité de l'autre. C'est une vérité qui éclate à chaque page dans l'histoire du genre humain. Un pays peut résister aux plus grandes épreuves tant qu'il conserve au milieu de lui, féconde et pure, la source où se retrempe sa vitalité. Mais quand le désordre s'introduit dans la famille elle-même pour en troubler la divine économie, alors le mal exerce d'autant plus de ravages qu'il est plus profond. C'est le cœur même de la nation qui reçoit de telles blessures, et l'effet en est mortel, comme il arrive d'un arbre qui dépérit malgré toutes les apparences contraires, quand la racine même est atteinte. Or, ce n'est pas sans raison que, longtemps avant les événements de 1870, nous signalions, dans l'oubli des lois divines qui régissent l'ordre domestique, une cause d'affaiblissement peut-être sans pareille. Il y avait donc lieu d'espérer que l'on se garderait à tout le moins d'aggraver un état de choses dont l'expérience avait démontré le péril. Et voici que la divorce, rétabli dans nos lois, est venu porter un nouveau coup à des institutions déjà si ébranlées par les attaques du vice et de l'impunité. Voici que, avec le mépris toujours croissant de la loi de Dieu, s'élargit de jour en jour cette autre plaie sociale de la France, qui suffirait à elle seule pour justifier nos anxiétés patriotiques.

En dehors de la Bretagne et de la Vendée, de ces pays restés religieux et soustraits par là même à de funestes influences, où trouver ces familles nombreuses dont les ressources se multiplient avec les bras et qui s'implantent pour des siècles dans une contrée, comme ces chênes robustes qui jettent autour d'eux leurs racines vigoureuses? N'entendez-vous pas les cris d'alarme qui retentissent de toutes parts: la France se dépeuple, ou du moins sa population ne s'accroît plus dans la même mesure que celle des autres nations? Chez elle, les sources mêmes de la vie paraissent atteintes, et l'on peut calculer, à peu d'années près, l'époque où, au milieu des peuples qui vont grandissant toujours, c'en sera fait d'elle, de sa puissance, de son nom, et peut-être de son existence même. Ce ne sont pas là de vaines exagérations: l'observation des faits ne justifie que trop nos craintes et nos angoisses.

Regardez autour de vous: les familles nombreuses deviennent de plus en plus rares; presque partout la mort triomphe de la vie, et le berceau ne nous rend plus ce que la tombe nous enlève. Oui, disons-le hautement, avec la conscience de notre charge et la liberté de notre ministère, d'impurs sophistes, servis par des calculs égoïstes et par la diminution de la foi dans la Providence, ont déchaîné sur nos campagnes un fléau mortel, et mille fois plus redoutable que l'épée de l'ange exterminateur dans le camp de Sennachérib, leurs détestables théories menacent d'éteindre au foyer des familles ce qui les fait croître et durer: l'esprit de dévouement et de sacrifice. Devant ces tristes résultats, qui contrastent si douloureusement avec les prospérités étrangères, on est tenté de répéter ce que l'éloquent prêtre de Marseille, Salvien, disait aux Romains, en leur montrant les Goths et les Vandales, sous les coups desquels ils allaient succomber cent ans après: « Eux, ils croissent de jour en jour; nous, nous décroissons »; ils sont en pro-

grès, nous sommes dans l'humiliation; ils fleurissent, et nous, nous desséchons.

C'est ainsi que, partout où s'étendent nos regards, la guerre à Dieu et à la Religion, poursuivie avec tant d'acharnement depuis plusieurs années, a produit des conséquences lamentables pour l'état moral du pays. De là ce mépris de l'autorité qui fait qu'on ne respecte plus rien ni personne à tous les degrés de l'échelle sociale; et ces outrages d'une presse descendue en matière de diffamation et de calomnie aux grossièretés d'un vocabulaire inconnu jusqu'ici; et par le fait, pourquoi se gêner à l'égard des hommes, quand le blasphème contre Dieu est à l'ordre du jour? De là cette indisciplinable, sous le prétexte de liberté et d'indépendance, envahit jusqu'à des corps et des institutions qui ne peuvent vivre que d'obéissance et de subordination. De là ces haines de classes et ces luttes insensées entre le capital et le travail, si menaçantes pour la paix sociale, et ce qui n'est pas moins grave, ces divisions de partis devenus tellement hostiles les uns aux autres, qu'on peut se demander si des étrangers traiteraient des vaincus avec plus d'animosité. On ne semble pas prendre garde au travail de dissolution sociale qu'opère un oubli aussi profond des doctrines et des lois du christianisme; mais, pour être moins remarqué, il ne s'en accomplit que plus sûrement; et alors arrive un moment où tout cela éclate au grand jour; car tout cela se paie tôt ou tard en larmes, en sang et en ruines... Quoi donc! N. T. C. F., nos craintes si vives et si légitimes sont-elles sans espérances? Cette période de dix-huit années, pendant laquelle tant de fautes ont été accumulées, est-elle restée vide de mérites devant Dieu? La main qui trouble le festin du roi de Babylone, cette main mystérieuse qui apparaît à l'heure où les empires s'affaissent, la main de Dieu va-t-elle écrire sur nos murs les mots de la déchéance? Non, notre cœur se refuse à le croire; car, à côté du mal, la justice oblige à voir également le bien; et si la France révolutionnaire semble n'avoir rien épargné pour écarter la protection du Ciel, la France catholique a redoublé de prières et de sacrifices pour mériter et obtenir les bénédictions divines.

(A suivre.)

NOUVELLES MILITAIRES

LES GRANDS COMMANDEMENTS

Il n'est pas exact qu'il soit question de confier le commandement en chef de toute la cavalerie française au général Warnet ou au général de Galliffet.

En cas de guerre, le général de Galliffet dirigera le service d'exploration avec trois divisions affectées au 6^e corps; le général L'Hôte aurait également sous ses ordres trois divisions, qui joueront le même rôle sur la frontière du 7^e corps; quant au général Warnet, il est réservé pour le commandement du 16^e corps.

Le général baron Berge désire quitter Montpellier pour aller à Châlons commander le 6^e corps.

Le général Février sera appelé à Paris pour diriger la deuxième inspection permanente des corps d'armée.

(Gaulois.)

LES EXERCICES D'EMBARQUEMENT MILITAIRE

Les exercices annuels d'embarquement en chemin de fer vont commencer prochainement dans toutes les garnisons, probablement fin mars ou dans les premiers jours d'avril. Comme les années précédentes, on se bornera sans doute à faire embarquer un bataillon, un escadron ou une batterie.

Dans quelques corps d'armée privilégiés, on embarquera une section du convoi administratif ou un hôpital de campagne.

Le général Tramond vient de prendre une heureuse initiative. Il organise en ce moment à l'École de Saint-Cyr un musée historique, ou galerie, dans laquelle chaque promotion est invitée à se faire représenter par une œuvre d'art dont le sujet sera tiré de l'événement qui lui a donné son nom. Les états de service de chaque officier seront placés dans un album facile à consulter.

On lit dans le Progrès militaire :

« Le chiffre des admissions à Saint-Cyr reste malheureusement fixé à 450. La seule

modification consiste dans l'augmentation du nombre des élèves sortants que la promotion fournira à l'infanterie de marine. Cette arme recevra en 1890, non pas 40, mais 45 sous-lieutenants.

» Tout est incompréhensible dans notre armée. Lorsque l'Allemagne augmente le nombre de ses officiers d'infanterie, nous diminuons les nôtres; et l'erreur une fois reconnue, nous nous gardons de la réparer, en élevant le chiffre des admissions aux Écoles militaires. Ne pas accroître le nombre des élèves de Saint-Cyr, c'est rendre, par la suite, impossible le placement de quatre officiers dans toutes les compagnies. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

REPRISE OU DÉCHÉANCE?

L'administration en arrivera-t-elle, vis-à-vis de la société des Tramways, à la déchéance? Nous ne pouvons nous prononcer; mais en ce moment les vieux promoteurs se remuent, on parle de la reprise des travaux, des agents vont et viennent avec de gros portefeuilles sous le bras.

Pourvu que ces portefeuilles renferment des billets de banque! C'est le nerf nécessaire.

Depuis hier, on distribue à Saumur et dans tout le département de nombreux bulletins de vote au nom du général Boulanger, ainsi que des circulaires signées d'un groupe d'électeurs et contre-signées Georges Thiébaud.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — Par arrêté préfectoral en date du 20 décembre dernier, la Compagnie de chemin de fer d'Orléans est autorisée, à titre provisoire et sous réserve de la rectification des erreurs matérielles de distances et de taxes qui pourraient être ultérieurement reconnues, à faire usage des tarifs généraux, spéciaux et communs de grande et de petite vitesse qu'elle a proposé d'appliquer aux transports en provenance ou à destination de la nouvelle section de La Flèche à Saumur, mise en relation avec toutes les gares de son réseau.

UN CONSEIL MUNICIPAL SUSPENDU

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire :

« On se rappelle que l'honorable M. Baudin, maire de Chemellier, a été suspendu de ses fonctions, puis révoqué, sous le fallacieux prétexte qu'il avait encouragé un de ses concitoyens à résister aux agents des contributions indirectes. Réellement, M. Baudin avait protégé un de ses administrés contre les exigences intolérables de ces messieurs; il avait donc fait son devoir. Mais, en République, le sens de ce mot est complètement travesti. Telle est la raison pour laquelle le maire conservateur a été accusé par un dénonciateur resté inconnu, et frappé sans qu'on ait voulu l'entendre contradictoirement.

» Cependant le conseil municipal, convoqué le 22 janvier, pour élire un nouveau maire, s'empessa de reporter tous ses suffrages sur l'ancien. Nous reconnaissons que ce n'était pas légal.

» Le conseil de préfecture, saisi de cette nouvelle nomination, demanda à M. Baudin s'il désirait soit faire connaître les motifs qu'il espérait alléguer en faveur de sa situation, soit être entendu devant le conseil. M. Baudin répondit aussitôt par lettre qu'il demandait à être entendu contradictoirement avec le dénonciateur de mauvaise foi, dont M. le Préfet avait été la dupe.

» Cette satisfaction lui a été refusée, et le 2 février, le conseil de préfecture annula les opérations électorales du 22 janvier pour l'élection du maire.

» Depuis, tout marchait tranquillement sous la direction de l'adjoint, M. Ciret, Séraphin, lorsque tout à coup, le 17 février, la gendarmerie apporta un arrêté suspendant le conseil municipal pendant un mois.

» Aujourd'hui la commune se trouve sans administration, car le préfet

qui n'a pas pris encore l'arrêté de révocation, pour le conseil municipal, n'a pu nommer une commission et faire ainsi grand plaisir à quelques candidats républicains malheureux, avides d'administrer la commune, mais ne pouvant y parvenir par la considération et le vote des habitants de Chemellier.

» Mais le préfet aura beau se mettre de la partie, les républicains qu'il protège auront toujours perdu avant de jouer. Les électeurs de Chemellier sont décidés à faire respecter jusqu'au bout et la justice et le suffrage universel. »

ANGERS.

Essais de dynamite. — Samedi dernier, à Angers, d'intéressantes expériences de dynamite ont été exécutées, dans le bassin de la Baumette, par le 2^e régiment de pontonniers.

On a d'abord fait éclater des obus, sauter des rails et des montants de pont de fer que l'on avait établis sur le sol. Les torpilles ont ensuite été employées. Des soldats montés sur un bateau s'approchaient d'un ponton flottant, puis à l'aide d'une perche ils lançaient leur engin contre le radeau et s'éloignaient de toute la vitesse de leurs rames. Ils avaient à peine gagné deux cents mètres au large, qu'une explosion formidable retentissait. Les pièces de bois volaient en éclats à une prodigieuse hauteur et retombaient dans l'eau sans s'écarter beaucoup de la verticale.

Un grand nombre de curieux, tenus à distance par l'inondation de la Maine, ont suivi avec intérêt cette expérience.

Est-ce un crime?

On nous annonce, dit le Ralliement, qu'une femme paraissant âgée de 30 à 35 ans vient d'être trouvée morte dans une cave d'une maison située place Cupif. Le cadavre semble dans un état de décomposition assez avancée. Elle est à moitié déshabillée; ses jupes sont relevées à la hauteur des genoux. Son identité n'a pas encore été établie.

On suppose que c'est une bohémienne. Nous prenons des informations sur ce mystère.

LOUDUN. — Parmi les artistes qui vont prêter leur concours au concert du 10 mars prochain, organisé par la musique municipale de Loudun, nous relevons les noms de M^{lle} Pauline Doux, notre dugazon, et de M. Weber, violoncelliste solo de l'Association artistique.

SAVENAY. — Un concours de musiques d'harmonie, de fanfares et d'orphéons, est en voie d'organisation à Savenay (Loire-Inférieure).

La date de ce concours n'est pas encore fixée d'une manière irrévocable, mais il est à peu près certain qu'il aura lieu le dimanche 49 août prochain.

LA NEIGE

Les dépêches des départements la signalent sur tous les points de la France, et les télégrammes parvenus hier constatent des retards nombreux dans la marche des trains.

Sur la ligne du Nord, à Beauvais, à Clermont, à Compiègne, à Breteuil, la circulation des trains a été de nouveau interrompue par de violentes bourrasques de neige.

NIMES, 22 février. — La circulation des trains a été entièrement interrompue entre Tarascon et Cette, de Nîmes au Vigan et de Nîmes au Teil.

CHARTRES, 22 février. — La voie a été de nouveau obstruée de Paris à Brut, près Saint-Luperc.

On a installé un service de voie unique entre Chartres et Saint-Luperc.

La voie de Chartres à Dreux a été obstruée entre Cleuvilliers et Saint-Sauveur-Châteauneuf, où des trains étaient en détresse.

Tous les trains de la ligne de Rennes sont en retard.

CLERMONT-FERRAND, 22 février. — Depuis cinq jours, la neige ne cesse de tomber; les petits oiseaux, ne trouvant plus rien à manger dans les champs, s'abattent par centaines sur les routes.

MADRID, 22 février. — Les tourmentes de neige continuent.

Le maire de Burguete (province de Navarre) annonce que la neige atteint plus de deux mètres. Le village est bloqué. On a dû consolider les toits de plusieurs maisons.

Le train express de Madrid à Irun a été arrêté à Miranda, malgré l'arrivée dans cette ville d'une machine de secours partie de Bilbao.

Le courrier de France n'est pas arrivé par suite des neiges.

On lit dans le Figaro :

« La neige aux portes de Paris. »
» Bien que l'enlèvement de la neige à

Paris ne soit pas encore effectué, bien que les squares et les promenades offrent un aspect sibérien très réussi, rien toutefois ne saurait être comparé, dans la ville, à ce que l'on peut voir dans la petite banlieue de Paris.

» Lundi, nous avons parcouru les territoires de Bagnaux, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Clamart, Meudon, Bellevue, etc., bref, une grande partie de la banlieue sud ouest. Dans toutes ces localités et leurs pittoresques abords, la neige règne en souveraine maîtresse, et les habitants sont unanimes à reconnaître qu'ils n'en avaient pas vu une si grande quantité depuis l'hiver 1879-80.

Petit moyen, grand succès! — Granges-d'Aumagot (Charente-Inférieure), le 2 mai 1887. — Depuis longtemps ma femme souffrait de violents maux de tête et de manque d'appétit; depuis qu'elle a pris de vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, elle est tout à fait bien. A. M. Hertzog, pharmacien, 23, rue de Grammont, à Paris. Gâteau Jacques. Signature légalisée.

Par ces temps de froid où les légumes sont devenus si rares, nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les excellentes conserves de Petits Pois et de Haricots verts vendues, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 95 centimes la boîte de 1 litre pouvant être servie pour 6 personnes, et 60 centimes la 1/2 boîte pour 3 personnes.

Dernières Nouvelles

CONFLIT EUROPÉEN

Berlin, 22 février.

La Gazette de l'Allemagne du Nord annonce que des négociations sont actuellement engagées entre les différents cabinets pour le règlement de la question bulgare et qu'il n'y a plus lieu d'avoir les craintes qu'inspirait l'incertitude de la situation.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

San-Remo, 22 février.

On assure que le prince impérial a passé une bonne nuit et qu'il s'est levé assez tôt.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 23 février, 1 h. 15, soir.

Le conseil de cabinet de ce matin a été presque exclusivement consacré à l'examen d'un projet de création d'une caisse ouvrière de prévoyance industrielle, commerciale et agricole.

Le ministre de la guerre n'a reçu aucune dépêche du général Boulanger demandant l'autorisation de protester contre ses candidatures, comme le bruit en avait couru hier soir.

Les bureaux des trois groupes des Droites sont actuellement réunis afin d'arrêter leur attitude définitive dans la discussion d'aujourd'hui.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 25 février.

Avec les concours de M. GALLOIS, fort ténor, et M^{lle} BELLEFONT, forte chanteuse, Le Trouvère, opéra en 5 actes, de Verdi.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE F. ACHARD.

JEUDI 23 Février 1888,

M^{lle} Marie GRANDET

du Gymnase,

M. RAMEAU, de l'Odéon; M. C. PASCAL, du Gymnase; M^{lle} MARIE GEORGES; M^{lle} DARGÈS; M^{lle} MARIE BECKER.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU

GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE DU VAUDEVILLE

L'Affaire Clémenceau

Pièce en 5 actes et 6 tableaux, tirée, par M. Armand DARTOIS, du roman de ALEXANDRE DUMAS fils.

Représentée à Paris le 20 décembre 1887.

PAUL GODBT, propriétaire-gérant.

Etude de M. DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite, UNR

PETITE MAISON DE CAMPAGNE

Avec jardin entouré de murs, D'une contenance de 5 ares 80 centiares,

Située aux Rosiers, à 500 mètres environ du bourg, sur le bord de la Levée.

Pour renseignements, s'adresser au notaire. (114)

Etude de M. BENARDEAU, notaire à Vernoiil.

A VENDRE

A L'AMIABLE

LA FERME

DE LA

GILBARDAIS

Située commune de Longué, et, par extension, commune de Vivy,

Comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, prés et bois taillis, d'une contenance totale de 9 hectares environ, exploitée par le sieur GIRARD-GAU- GAÏN.

S'adresser, pour visiter ces biens, au fermier, et, pour traiter, à M. BENARDEAU, notaire à Vernoiil. (96)

Etude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE

MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 7.

S'adresser à M. AUBOYER, notaire.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BAUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas

Etude de M. PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite de décès.

Le LUNDI 27 FÉVRIER 1888, à une heure du soir, à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 46, dans une maison où est décédé M. RÉVILLON

Il sera vendu:

Armoire, buffet, bois de lits, tables, chaises, glaces, pendules, matelas, couettes, traversins, oreillers, rideaux, linges, vêtements, un hectolitre dix litres de vin rouge, cuve, futailleries de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(115)

PROUX.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

Fort CHEVAL normand, 10 ans, 320 francs, garanti, dressé char- rée, charrette, carriole. Bon trotteur.

S'adresser à M. ACKERMAN, sur les Ponts, Saumur. (79)

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer. Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

TORD-BOYAUX



Destruction infaillible des Rats, Taupes, Souris, etc. Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boite, 75c.

Offres et Demandes

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

Une JEUNE DAME demande une place dans un magasin. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, 20, demande une apprentie pour les Modes. (64)

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti boulanger de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine: Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains: elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans com-
pagnons suivants: SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TA-
RASCON, par Alphonse Daudet; NELLA, par Martial-Moulin; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement: Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr.

Adressez les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 FÉVRIER.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 90	82	Est	793 75	793 75	Obligations.			Gaz parisien	618 50	618 50
3 % amortissable	85 70	85 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1200	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	535	534	Est	390	389 50
3 % (nouveau)	106 60	106 40	Midi	1157 50	1153 75	1865, 4 %	523	523 50	Midi	400	399 50
4 1/2 % (nouveau)	106 60	106 40	Nord	1538 25	1537 50	1869, 3 %	408	408 25	Nord	407 50	407 50
Obligations du Trésor	514	515	Orléans	1340	1337 50	1871, 4 %	397	398	Orléans	403	404 75
Banque de France	3830	3825	Ouest	908	898 75	1875, 4 %	522 75	523	Ouest	399	400
Société Générale	433 75	452 50	Compagnie parisienne du Gaz	1408 75	1407 50	1876, 4 %	521 75	521 25	Paris-Lyon-Méditerranée	399 75	399 50
Comptoir d'escompte	1035	1040	Canal de Suez	2112 50	2110	Paris-Bourbonnais	397 50	400	Paris-Lyon-Méditerranée	397 50	400
Crédit Lyonnais	577 50	577 50	C. gén. Transatlantique	520	516 25	Canal de Suez	598	598 75	Paris-Bourbonnais	397 50	400
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1372 50	1365	Russe 5 0/0 1870	94 80	93 50	Bons de liquid. Ville de Paris	523	530	Canal de Suez	598	598 75
Crédit mobilier	300	301 25				Obligations communales 1870	485	485	Panama 6 0/0	322 50	322 50
Canal Inter.-Panama	263 75	270				Obligat. foncières 1879 3 %	487 50	487			
						Obligat. foncières 1 88 3 %	383 50	384			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ							SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir		
Saumur(ori.)	3 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 36	3 05	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 36	3 05	5 42	11 7		
Saumur(état.)	6 50	8 37	10 44	12 50	2 08	4 13	Saumur(état.)	8 31	4 13	8 30	3 17	Saumur(état.)	8 31	4 13	8 30	3 17	5 54	11 7		
Nantillyhalte.	7 03	8 37	10 44	12 50	2 08	4 13	Nantilly	8 37	4 26	4 3	3 28	Nantilly	8 37	4 26	4 3	3 28	6 03	11 7		
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 58	2 14	4 18	Montreuil(a.)	9 19	4 55	9 08	3 39	Montreuil(a.)	9 19	4 55	9 08	3 39	6 14	11 7		
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 5	13 11	2 22	4 18	— (dép.)	9 29	5	2 3	3 49	— (dép.)	9 29	5	2 3	3 49	6 19	11 7		
Montreuil(a.)	7 29	9 19	11 15	13 21	2 34	4 18	le Vaudelay	9 40	5 11	5 17	3 51	le Vaudelay	9 40	5 11	5 17	3 51	6 24	11 7		
— (dép.)	7 34	9 24	11 20	13 26	2 39	4 18	Baugé	9 50	5 20	5 44	3 52	Baugé	9 50	5 20	5 44	3 52	6 29	11 7		
Thouars	7 42	9 32	11 28	13 34	2 47	4 18	Doué	9 57	5 27	6 21	3 53	Doué	9 57	5 27	6 21	3 53	6 34	11 7		
Loudun	7 50	9 40	11 36	13 42	2 55	4 18												6 39	11 7	
Poitiers	7 58	9 48	11 44	13 50	3 03	4 18													6 44	11 7

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS									
STATIONS	Direct. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	3 57	5 29	6 29	7 29	8 29
La Ménitrie	2 52	7 10	9 18	12 08	3 42	5 12	6 12	7 12	8 12
Les Rosiers	3 19	7 38	9 48	12 40	3 52	5 22	6 22	7 22	8 22
St-Clément	3 26	7 46	9 58	12 50	4 01	5 31	6 31	7 31	8 31
St-Martin	3 33	7 54	10 08	13 00	4 10	5 40	6 40	7 40	8 40
Saumur(a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	5 50	6 50	7 50	8 50
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 01	7 01	8 01	9 01
Varennes	3 05	7 28	9 18	12 31	4 01	5 45	6 45	7 45	8 45
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	13 15	5 01	6 40	7 40	8 40	9 40
Langeais	4 26	8 59	10 19	13 53	5 46	7 59	8 59	9 59	10 59
Tours	5 05	9 42	11 05	14 36	6 35	8 42	9 42	10 42	11 42

SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05
Vivy	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 39	10 46	5 23
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15	5 42
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57	6 13
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivy	8 38	12 17	6 37
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39	6 44